ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 26/10/2015 - 17:09

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.
Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Antibes Juan-les-Pins

Correspondant : M. Le MAIRE, DGA Ressources et Prospective 12 place Géneral de Gaulle BP 2205, 06606 Antibes cedex, tél. : 04 92 90 52 87, courriel : commandepub-gestadm@ville-antibes.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :
• Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Prestations de formations en hygiène et sécurité

Catégorie de services : 24

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :
• Objet principal : 80500000

Lieu d'exécution et de livraison : Antibes, 06600 Antibes

Code NUTS : FR823

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :
• Des variantes seront-elles prises en compte : non
• Les formations en intra seront réalisées sur la Ville d'Antibes qui mettra à disposition du prestataire un lieu de formation.
Les formations en inter seront organisées dans les locaux du prestataire retenu.
Le marché est divisé en 8 lots:
Lot 1: Formation à l'habilitation électrique - formation initiale et recyclage
Lot 2:Formation à la conduite des engins en sécurité :
Préparation au CACES + Tests CACES pour les engins soumis règlementairement à autorisation de conduite : formation initiale, formation perfectionnement, formation recyclage
Formation adaptée pour les engins non soumis règlementairement à autorisation de conduite : tondeuse autoportée, rouleau compacteur de terrain de tennis, transpalette gerbeur, laveuse autoportée, balayeuse, tracteur inférieur à 50 cv.
Lot 3 Formation à la prévention et secours civiques niveau 1 et SST - Formation initiale et recyclage
Lot 4 PSE1 (Premier Secours en Equipe - Niveau 1) - Formation initiale de recyclage

Lot 5 Formation au balisage des chantiers en sécurité
Lot 6 Formation à l'entretien du matériel sportif : intérieur et extérieur - Formation initiale et recyclage
Lot 7 Formation à l'utilisation en sécurité du matériel utilisé pour les travaux espaces verts : débroussaillage, tronçonnage abattage, petit élagage à partir du sol ou d'une plate forme de travail, motoculteur et ou moto bineuse.
Lot 8 Formation au Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à personnes : SSIAP 1,
SSIAP2, SSIAP3 : formation initiale et recyclage et mise à niveau
SEULS LES LOT SUIVANTS FONT L'OBJET DE LA PRESENTE CONSULTATION, SUITE A LEUR DECLARATION D'INFRUCTUOSITE. LES AUTRES LOTS SONT EN COURS D'ATTRIBUTION.
Lot 4 PSE1 (Premier Secours en Equipe - Niveau 1) - Formation initiale de recyclage
Lot 6 Formation à l'entretien du matériel sportif : intérieur et extérieur - Formation initiale et recyclage
• Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Il s'agit d'un marché à bon de commande avec minimum et maximum.
Pour le lot n°4 : PSE1 - Formation initiale de recyclage
· Montant minimum annuel : 500,00 euros H.T.
· Montant maximum annuel : 2 000,00 euros H.T.
Pour le lot n°6 : Formation à l'entretien du matériel sportif : intérieur et extérieur - Formation initiale et recyclage
· Montant minimum annuel : 1 000,00 euros H.T.
· Montant maximum annuel : 6 000,00 euros H.T.
Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2016.
Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2018.
• Nombre de reconductions éventuelles : entre 1 et 2

Prestations divisées en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 36 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix unitaires. Modalités de variation des prix : Révision Périodique. Annuelle. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Financement sur les crédits ouverts au budget

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants dont elle demande l'acceptation et l'agrément de ses conditions de paiement lors de son dépôt. Elle devra indiquer les prestations (et leur montant) sous-traitées, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire dans l'annexe relative à la sous-traitance de l'Acte d'Engagement (ou formulaire DC4).
Dès lors que le candidat justifie, au stade de la candidature, qu'il dispose des capacités d'un sous-traitant en produisant obligatoirement un ENGAGEMENT ECRIT DE CE SOUS-TRAITANT conformément à l'article 45.III du Code des Marchés Publics, il aura impérativement à compléter l'annexe relative à la sous-traitance de l'Acte d'Engagement (ou formulaire DC4).
En cas de groupement, la forme imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.
L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même marché.
Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres, pour chaque lot, en agissant à la fois :
· En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
· En qualité de membres de plusieurs groupements.
La personne publique ne pose aucune restriction quant à la nature des candidats à la présente consultation.
Toutefois, pour les 2 lots, le titulaire devra détenir l'agrément suivant :
· Agrément préfectoral en qualité d'organisme de formation
Cet agrément devra être remis par le titulaire, dans un délai de 15 jours, à compter de la notification du marché.
LA NON PRODUCTION DE CE DOCUMENT EST UN MOTIF DE RESILIATION DU MARCHE POUR FAUTE DU TITULAIRE.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :
• Critères de sélection des candidatures : Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :
• Situation juridique - références requises : La lettre de candidature (DC1) ;
· Le(s) document(s) indiquant le(s) nom(s) de la (des) personne(s) ayant le pouvoir d'engager le candidat individuel ou le membre du groupement.
· Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;
· Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
• Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises créées depuis moins de 3 ans communiqueront utilement le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés depuis leur création ;
• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
· Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat individuel ou le mandataire et les membres du groupement disposent pour la réalisation de marchés de même nature ;
· Présentation d'une liste des principales références contrôlables pour des prestations de services équivalentes à celles objet du présent marché au cours des trois dernières années indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un ENGAGEMENT ECRIT DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE conformément à l'article 45.III du Code des Marchés Publics.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :
• Valeur technique (60 %)
• Prix (40 %)
• Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 30 novembre 2015 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 15DRH090

Renseignements complémentaires : La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 30 du Code des marchés publics.
Cette consultation sera passée en application de l'article 77 du Code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande.
Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat.
Mais il est également disponible gratuitement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse électronique suivante : https://www.e-marches06.fr/
Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.
Le pouvoir adjudicateur négociera sur la base d'un ou de plusieurs critères de jugement ci-dessus, avec le ou les candidats ayant remis une offre susceptible d'être économiquement la plus avantageuse.
Le pouvoir adjudicateur communiquera par télécopie ou par courriel avec les candidats lors des négociations.

Les candidats pourront répondre aux questions et envoyer des documents par télécopie ou par courriel.
La négociation pourra se dérouler en phases successives. Le ou les candidats ayant remis une offre non susceptible d'être économiquement la plus avantageuse à l'issue de la phase de négociation concernée, ne sera (seront) pas convié(s) à participer aux phases ultérieures.
Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier mais accepte les plis adressés par voie électronique sur son profil d'acheteur, à l'adresse suivante : https://www.e-marches06.fr/
Il est à préciser que le choix du mode de transmission est irréversible : l'utilisation d'un mode de transmission différencié entre la candidature et l'offre n'est pas autorisée.
Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (un seul fichier regroupant les pièces concernant la candidature et les pièces concernant l'offre).
Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.
Par contre, la transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée.
Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.
Parallèlement à l'envoi électronique, les candidats ont la possibilité de faire parvenir au pouvoir adjudicateur, dans les délais de dépôts des offres, une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-Rom, DVD-Rom, clé USB...) ou sur support papier.
Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « Copie de sauvegarde ». Les documents figurant sur ce support doivent être revêtus de la signature électronique (pour les documents dont la signature est obligatoire).
Cette copie de sauvegarde sera ouverte en cas de défaillance du système informatique qui supporte la dématérialisation ou en cas de détection de programme informatique malveillant dans le document électronique transmis.
Les copies de sauvegarde transmises sur support technique électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté sont réputées n'avoir jamais été reçues et les candidats concernés en seront informés.
Les candidats qui souhaitent répondre sous forme dématérialisée et afin de garantir au mieux le bon déroulement de cette procédure devront tenir compte des indications suivantes :
Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :
- doc
- pdf
- xls
Pour les documents images :
- bmp
- jpg
- jpeg
- tif
Les candidats sont invités à :
· ne pas utiliser certains formats, notamment les «.exe » ;
· ne pas utiliser certains outils, notamment les « macros » ;
Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit être signée individuellement et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. Par conséquent, la seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.
Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (**) du RGS. Les certificats RGS (Référentiel Général de Sécurité) sont référencés dans une liste de confiance française (http://www.references.modernisation.gouv.fr) ou dans une liste de confiance d'un autre Etat-membre de l'Union européenne.
Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Le candidat s'assure alors que le certificat qu'il utilise est au moins conforme à ce niveau de sécurité et donne tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité au RGS par le profil d'acheteur. Le candidat signataire transmet ainsi, avec le document signé, le mode d'emploi permettant de procéder aux vérifications nécessaires, et ce, gratuitement.
Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.
Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.
Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au moins 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite à :
Renseignement(s) administratif(s) :

Ville d'Antibes Juan-les-Pins
DGA Ressources et Prospective
Direction de la Commande Publique
12, place Général de Gaulle
BP 2205
06606 Antibes cedex
Accueil
Tél : 04.92.90.52.80
Télécopie : 04.92.90.54.55
Email : CommandePub-Passation@ville-antibes.fr
Renseignement(s) technique(s) :
Ville d'Antibes Juan-les-Pins
Direction des Ressources Humaines
21, boulevard Chancel
06600 Antibes
Service Formation
Madame Rebecca PIRON
Tél : 04 92 90 52 32
Email : rebecca.piron@ville-antibes.fr
Service Conditions de travail, hygiène et sécurité
Madame Julia LE FOULGOC
Tél : 04 92 90 52.63
Email : julia.lefoulgoc@ville-antibes.fr
Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : https://www.e-marches06.fr
Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.
Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus
Ville d'Antibes Juan-les-Pins DGA Ressources et Prospective Direction de la Commande Publique 12, place Général Gaulle BP 2205
06606 Antibes Cedex
URL : https://www.e-marches06.fr/
Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes peuvent être envoyées
Ville d'Antibes Juan-les-Pins DGA Ressources et Prospective Direction de la Commande Publique 12, place Général de Gaulle BP 2205
06606 Antibes Cedex
URL : https://www.e-marches06.fr/

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 octobre 2015

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice, 33 Boulevard Franck PILATTE BP 4179, 06359 Nice, tél. : 04 92 04 13 13, télécopieur : 04 93 55 78 31

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice, 33 Boulevard Franck PILATTE BP 4179, 06359 Nice, tél. : 04 92 04 13 13, télécopieur : 04 93 55 78 31

Nature et désignation des lots :
Lot(s) 4 PSE1 (Premier Secours en Equipe - Niveau 1) - Formation initiale de recyclage
PSE1 (Premier Secours en Equipe - Niveau 1) - Formation initiale de recyclage
Durée du lot ou délai d'exécution : 36 mois à compter de la notification du marché
Informations complémentaires :
Montant minimum annuel : 500,00 euros H.T.
Montant maximum annuel : 2 000,00 euros H.T.
Lot(s) 6 Formation à l'entretien du matériel sportif : intérieur et extérieur - Formation initiale et recyclage
Formation à l'entretien du matériel sportif : intérieur et extérieur - Formation initiale et recyclage
Durée du lot ou délai d'exécution : 36 mois à compter de la notification du marché
Informations complémentaires :

Montant minimum annuel : 1 000,00 euros H.T.
Montant maximum annuel : 6 000,00 euros H.T.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2903255**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 06 - Alpes Maritimes

Classification CPF : 80